



TAOL LAGAD WAR TRÊGAD

Bulletin municipal n° 29 - 2014



Rocher de Sant Rhun à Tréogat

Le mot du maire

En mars 2014 vous avez élu au premier tour une nouvelle équipe à la tête de la commune.

Merci de nous avoir accordé votre confiance, j'espère que nous ne vous décevrons pas.

Mais il est évident que compte tenu des moyens financiers et humains dont nous disposons, toutes vos attentes ne seront pas satisfaites.

Grâce aux 19 candidats qui se sont présentés, la démocratie a pu s'exercer dans notre commune.

Je note également avec plaisir le taux de participation aux dernières élections qui reflète le civisme des électeurs de Tréogat.

Sinon, que dire de ce début de mandat ? Après une courte période d'observation, l'état des lieux du patrimoine immobilier, des espaces verts, de la voirie, des brises-vent et la prise en compte des problèmes de financement du projet de nouveau bâtiment, nous avons pris conscience des chantiers qui nous attendaient.

En ce qui me concerne, j'ai découvert en outre, le fonctionnement de la communauté de communes dont je suis le vice-président chargé de l'aménagement de l'espace (habitat, urbanisme), du littoral et des services à la population. Un métier passionnant mais prenant.

A la mairie sont venus rapidement les petits problèmes de gestion quotidienne, les conflits de voisinage auxquels le maire n'a pas obligatoirement de solution. Et diverses réclamations.

Autant je veillerai à répondre aux attentes correspondant à l'intérêt général, autant je ne saurais satisfaire des demandes répondant à un intérêt particulier.

Dès le départ des déceptions :

- Des dégradations à l'école, au stade et l'incendie du conteneur à papiers cartons au point environnement. Ces actes, commis à plusieurs reprises par des jeunes sont intolérables et incompréhensibles. Par contre merci aux mères des coupables qui ont fait preuve de civisme et de courage en venant spontanément à la mairie. Hélas ces actes continuent !

- Un comportement également inacceptable de certaines personnes qui ne respectent pas les consignes de tri et effectuent des dépôts sauvages notamment au pied des conteneurs ou qui y déposent des objets qui devraient être envoyés à la déchèterie de Pouldreuzic ou de Plonéour.

Ces agissements ont un coût pour la collectivité et pour chaque contribuable.

- La difficulté, compte tenu des moyens humains et financiers d'avoir des espaces publics continuellement bien entretenus, et d'améliorer le fleurissement de la commune.

Un grand merci aux personnes qui entretiennent les abords de leurs parcelles en tondant notamment les accotements.

- La difficulté d'obtenir du service voirie de la communauté de communes des interventions sur la voirie communale, notamment sur les dépendances tel le curage des fossés, pourtant une priorité suite aux problèmes rencontrés lors de l'hiver dernier.

Ceci étant dit, il y a beaucoup de satisfactions et « de trains qui arrivent à l'heure » dans la commune et dont on ne parle pas. Ceci, grâce au travail effectué par le personnel communal, et au travail d'équipe effectué avec les adjoints et les conseillers municipaux.

En ce qui concerne l'animation de la commune, je remercie tous les bénévoles des associations, sans qui rien n'aurait lieu et je souhaite que d'autres animations voient le jour et que des jeunes prennent progressivement la relève.

Je terminerai en soulignant que ce qui fait aussi la vie d'une petite commune c'est son école. Et que si la classe unique a été « sauvée » grâce à la volonté de certains parents pour arriver à nouveau à trois classes, il convient d'être vigilant. Aussi, j'espère que nous arriverons à maintenir dans les années qui viennent ces trois classes malgré la chute de la construction liée à la conjoncture économique.

En espérant, dans la limite de nos moyens, améliorer le cadre de vie des Tréogatois.

Bonnes fêtes de fin d'année et très bonne année 2015 à toutes et à tous.

Pierre LE BERRE

**La municipalité invite la population au pot du nouvel an qui aura lieu
Samedi 10 janvier 2015 à 18 h, salle multifonctions, précédé à 17 h de la projection d'un film sur
les scènes de la vie locale dont le Comice Agricole de 1995.**

SOMMAIRE

* Le Mot du Maire	p. 2	* Infos pratiques	p. 8.9.10.11.12
* Etat civil	p. 3	* Le CCAS.....	p. 13
* Quoi de neuf ?	p. 4	* Les associations.....	p. 14 à 18
* Le nouveau conseil municipal.....	p. 5	* Il y a longtemps	p. 19
* Le budget 2014	p. 6	* Commerçants, artisans et services de Tréogat.....	p. 19
* Lécole.....	p. 7		

Etat Civil

Naissances

25.12.2013 – Louis **DUBREUIL** – 2 Rue Abbadie
18.01.2014 – Gurwan **LOBJOIS DAGORN** – Lessalous
23.07.2014 – Aziliz **FAUST** – Penlann
05.07.2014 – Mickaël **LE CORRE** – Kergroas
06.08.2014 – Lenaïc **RICHARD-ROUAT** – 3 bis Grand Rue
11.09.2014 – Romy **JAUEN-CHATELAIN** – Léziric
23.09.2014 – Alicia **ELEOUE**T – Lespoul



Mariages

19.01.14 – Nicolas **DIEBOLD** – Ménez-Huella
et Coralie **OMODEI** – MALAKOFF (92)



Décès

17.02.2014 – Marie Anne **PLOUZENNEC** née PERENNOU – 95 ans – Ménez-Huella
07.06.2014 – Christine **SIVETTE** – 47 ans – PLOVAN
31.10.2014 – Yvon **YANNIC** – 79 ans – Ménez-Huella

Décès des personnes nées à Tréogat

11.01.14 à Brest – Marianna **FAOU** – 93 ans – Keramoine
15.01.14 à Bénodet – Marie-Jeanne **GUICHAOUA** – 92 ans – Lesvéguen
29.01.14 à Douarnenez – Pierre **GUICHAOUA** – 82 ans – Kernévez
03.04.14 à Quimper – Marcel **BOSSER** – 81 ans – Kervahu
20.02.14 à Quimper – Suzanne **LE BRUN** – 91 ans – Bourg
27.03.14 à Boujan-sur-Libron (Hérault) – Maria **LAUTREDOU** – 82 ans – Lesvéguen-Vian
10.04.14 à Pont-l'Abbé – Barnabé **PAPE** – 92 ans – Pouloupry
14.06.14 à Plonéour-Lanvern – Jean **CANEVET** – 91 ans – Kerfriden
13.07.14 à Pouldreuzic – Marcel **HENAFF** – 71 ans – Tourne-Ici
31.07.14 à Plumelin (Morbihan) – Léontine **LAUTREDOU** – 96 ans – Kergamet-Vian
14.09.14 à Plonéour-Lanvern – Marie **CANEVET** – 90 ans – Minven
12.09.14 à Douarnenez – Germaine **CANEVET** – 84 ans - Minven

Analyse de l'eau du réseau

Au 23.10.14 : Nitrate en mg/l/N03 Résultat : 38 Norme : 50

Urbanisme

6 Permis de construire dont :
1 Résidence principale
1 Garage
1 Reconstruction d'une longère
1 Aménagement de combles

14 déclarations préalables, 16 certificats d'urbanisme, 7 ventes de maisons.

Elections départementales

Le 1^{er} tour du scrutin aura lieu le dimanche 22 mars et le 2^{ème} tour le dimanche 29 mars.

Quoi de neuf ?

Défibrillateur

Le défibrillateur est installé dans le hall d'entrée de la salle polyvalente.

Quartier de Tourne-Ici

Un candélabre solaire a été installé à proximité de l'abri-bus en vue d'améliorer la sécurité des usagers et des jeunes utilisant le transport scolaire.



Bâtiments communaux

Dès la mise en place de la nouvelle équipe municipale, les élus ont procédé à un état des lieux du patrimoine communal qu'ils auront à gérer.

Une visite approfondie des locaux de fond en comble leur a permis de découvrir l'ampleur des travaux d'entretien et de modernisation qui s'avèreront nécessaires pour les bâtiments les plus anciens notamment l'école (isolation thermique...) et les locaux techniques (toiture...) et divers travaux de mise aux normes des installations électriques.

Le projet de « pôle multifonctions » composé :

Du restaurant scolaire et de la garderie, destiné à remplacer le bâtiment provisoire «Algéco » ;

De la bibliothèque, qui ne répond pas aux normes du fait de sa situation à l'étage ;

D'une salle de réunions.

Le permis de construire a été délivré le 10 janvier 2014.

Le projet a été mis en stand by dans l'attente des décisions d'attribution de subventions de l'Etat, et du Conseil Régional. Si l'aide de l'Etat a été obtenue, celle du Conseil Régional a été refusée.

L'aide du Conseil Général est programmée dans le cadre du contrat de territoire élaboré au niveau de la Communauté de Communes qui contribuera également au financement du projet.

Compte tenu du récent refus du Conseil Régional dont la décision a (trop) tardé à venir, de la baisse de l'ensemble des dotations et des capacités financières de la commune, le projet devra être revu obligatoirement à la baisse. Ce qui retardera hélas sa réalisation.

A noter les surcoûts liés à sa situation dans le périmètre de protection de l'église et à l'application des différentes normes qui sont apparues au cours de ces dernières années.

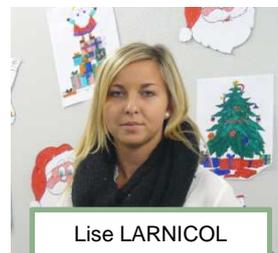
Accueil de nouveaux agents communaux

A l'école

Nous avons accueilli à l'école :

Lise LARNICOL de PENMARC'H : depuis le 24 février, elle exerce la fonction d'assistante de l'enseignante de la classe maternelle et d'agent du service périscolaire dans le cadre d'un emploi d'avenir.

Sylvie MALHERBE de TREGUENNEC : depuis la rentrée, elle effectue le service de restauration scolaire, apporte son soutien au service de garderie et exécute le ménage de l'ensemble des bâtiments scolaires, dans le cadre d'un emploi aidé.



Salle multifonctions

Lors de la séance du conseil municipal du 25 juillet, il a été évoqué le souhait de nommer la salle multifonctions. Un appel à idées est donc lancé et les propositions sont à soumettre en mairie avant le 28 février, afin de pouvoir mettre en place la signalétique qui fait défaut.

Haies brise-vent



A partir des années 60, le remembrement avait entraîné l'arasement de nombreuses haies pour favoriser l'emploi des engins agricoles. Pour rétablir l'équilibre du bocage en partie détruit, l'Association Foncière s'était réservée des bandes de terrain sur lesquelles il avait été planté des haies de cyprès et d'autres essences.

Les dernières tempêtes hivernales ont en partie dégradé et rendues dangereuses ces plantations fragilisées par le temps. Aussi, la commune a décidé d'arasement les plantations les plus abîmées avant de les renouveler.

Il est prévu d'effectuer de nouvelles plantations qui seront subventionnées en partie par le Conseil Général.

Petit déj'bio à la ferme

René GOURLAOUEN, éleveur de porcs bio à Kerléoguy, a accueilli, dimanche 1^{er} juin, 190 personnes lors du « Petit déj'bio ».



Conseil Municipal



De gauche à droite :

Luc GLOAGUEN, Loïc PETILLON, Guy BUREL, Alain GERBE, Joëlle LE CORRE, René GOURLAOUEN, Sylvie LE BRUN, Pierre GUIRRIEC, Pierre LE BERRE, Eric GOUZIEN, Joseph HERRY, Gaël MICOUT, Annie LANNOU, Gérald FAOU, Marine LE GALL.

Le Maire

Pierre LE BERRE, Maire, reçoit les mardis de 11 h à 12 h et les autres jours sur rendez-vous.

Les Adjoints au Maire

- Annie LANNOU, première adjointe chargée des finances, des associations, de la culture, du tourisme et de l'animation. Permanence : les vendredis de 11 h à 12 h.
- Sylvie LE BRUN, deuxième adjointe chargée des affaires scolaires, de l'enfance et de la jeunesse ainsi que de l'action sociale. Permanence : les mercredis de 11 h à 12 h.
- René GOURLAOUEN, troisième adjoint chargé de la voirie, de l'environnement, des espaces verts et de l'agriculture. Permanence : les jeudis de 11 h à 12 h.

Les commissions

- Commission finances

Adjointe au maire chargée de la commission : Annie LANNOU

Pierre LE BERRE, Maire, Joëlle LE CORRE, Guy BUREL, Luc GLOAGUEN, Joseph HERRY.

- Commission associations, culture, tourisme, animation

Adjointe au maire chargée de la commission : Annie LANNOU

Pierre LE BERRE, Maire, Luc GLOAGUEN, Marine LE GALL, Alain GERBE, Loïc PETILLON.

- Commission affaires scolaires, jeunesse et enfance, action sociale

Adjointe au maire chargée de la commission : Sylvie LE BRUN

Pierre LE BERRE, Maire, Loïc PETILLON, Annie LANNOU, Marine LE GALL, Joseph HERRY.

- Commission voirie, environnement, espaces verts, agriculture

Adjoint au maire chargé de la commission : René GOURLAOUEN

Pierre LE BERRE, maire, Gérald FAOU, Alain GERBE, Gaël MICOUT, Joëlle LE CORRE.

- Commission bâtiments communaux, urbanisme et assainissement individuel

Pierre LE BERRE, maire, chargé de la commission :

Guy BUREL, Pierre GUIRRIEC, Gérald FAOU, Gaël MICOUT, Alain GERBE, Eric GOUZIEN, René GOURLAOUEN.

- Commission communication

Pierre LE BERRE, Maire, chargé de la commission

Guy BUREL, Gérald FAOU, Luc GLOAGUEN, Joseph HERRY

Le budget 2014

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	102 062 €	Produits des services et ventes diverses	36 805 €
Charges de personnel	134 943 €	Impôts et taxes	151 387 €
Autres charges de gestion courante	45 048 €	Dotations et participations	113 090 €
Atténuation de produits	4 157 €	Autres produits de gestion courante	1 000 €
Charges financières	6 991 €	Atténuation de charges	20 100 €
Charges exceptionnelles	100 €	Produits financiers	100 €
Dotations aux amortissements et provisions	4 927 €	Produits exceptionnels	100 €
Dépenses imprévues	800 €	Excédent de fonctionnement reporté	129 597 €
Virement à la section d'investissement	118 464 €		
TOTAL	417 492 €	TOTAL	452 179 €

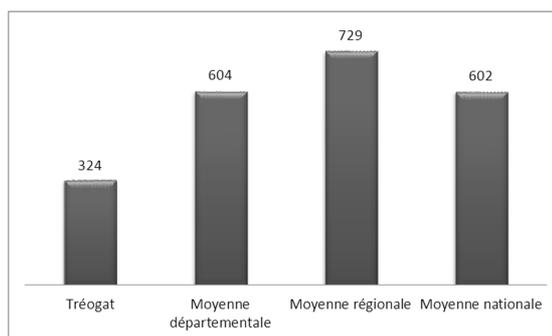
SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Capital des emprunts	22 732 €	Excédent d'investissement reporté	53 730,26 €
Acquisition de terrains	41 143 €	Virement de la section de fonctionnement	118 464 €
Matériel de bureau et informatique	10 951 €	Remboursement de la TVA	3 368 €
Acquisition de matériel et mobilier	8 490 €	Taxe d'aménagement	1 753 €
Travaux sur bâtiments communaux	10 515 €	Affectation du résultat d'exploitation 2013	22 732 €
Pôle multifonctions	72 789 €	Aide à la voirie communale	3 374 €
Travaux de voirie	20 430 €	Subvention CG Informatisation Bibliothèque	3 500 €
Travaux d'éclairage public	38 900 €	Subvention Départementale Investissement	14 102 €
		Amortissements des frais liés au PLU	4 927 €
TOTAL	225 950 €	TOTAL	225 950,26 €

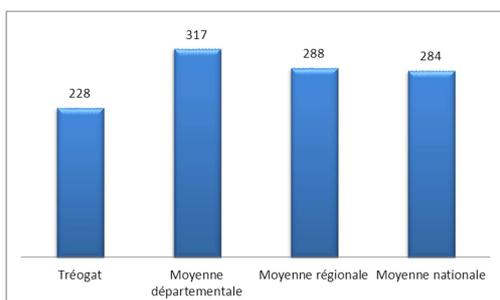
Quelques chiffres relatifs à la gestion 2013. Les montants sont exprimés en euros. Ce sont des montants moyens définis pour la strate des communes de 500 à 1 999 habitants. Les données sont exprimées en montants moyens par habitants.

Source : Trésorerie de Plogastel St-Germain

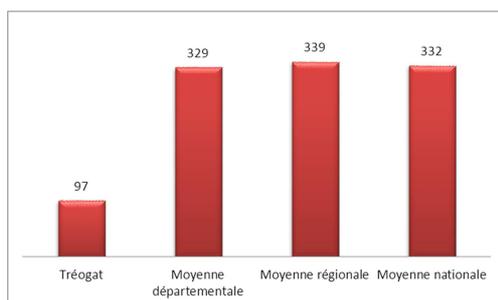
Encours de la dette



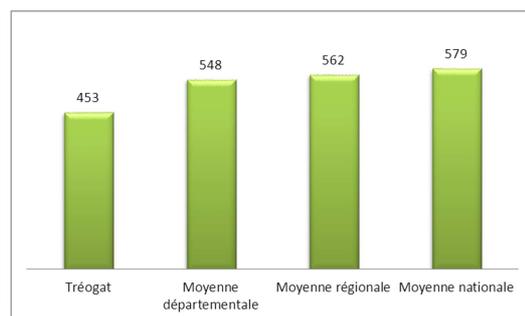
Produits des impôts locaux



Dépenses d'équipement

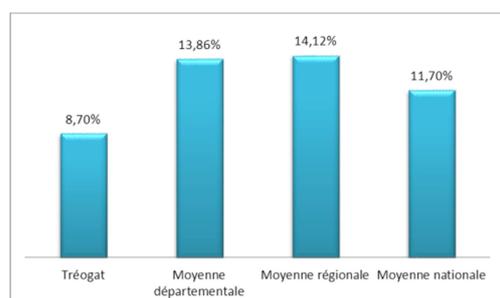


Charges de fonctionnement

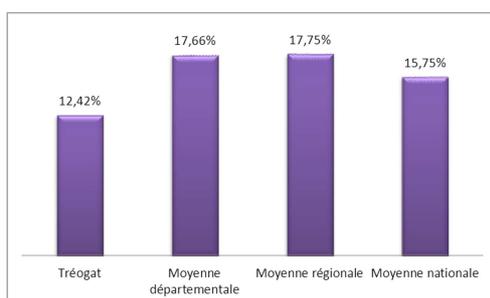


TAUX D'IMPOSITIONS DE 2013

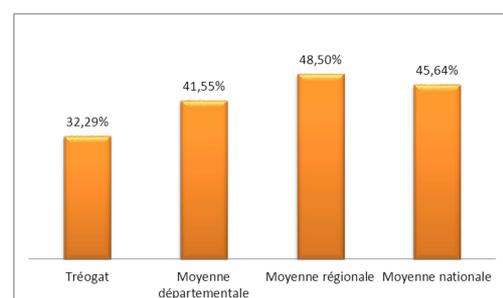
Taxe d'habitation



Foncier bâti



Foncier non bâti





Le Conseil Local des Parents d'Elèves

Le CLPE (Conseil Local des Parents d'Elèves) de Tréogat participe à la vie de l'école dans le but d'aider son fonctionnement et d'offrir des moments de joie aux enfants.

Il essaye de récolter des fonds pour permettre à l'équipe enseignante d'organiser des sorties scolaires, des animations, l'achat de matériels pédagogiques, etc.....

En ce début d'année 2014-2015, les enseignantes ont déjà prévu une sortie autour des contes et légendes bretonnes, une semaine consacrée au cirque avec la participation du Cirque Français qui s'installera du 2 au 10 avril 2015 au bourg et qui se terminera par une représentation le vendredi ouverte à tous, un travail autour des échecs et différentes sorties : cinéma, théâtre...

Pour le financement de ces projets, le CLPE mène différentes actions:

- ✓ **Octobre:** Vente de paëlla à emporter
- ✓ **Décembre:** Vente de sapins et chocolats de Noël
- ✓ **Mars :** Le Ragoût de choux
- ✓ **Juin :** Porte ouverte de l'école

Et d'autres actions à définir au cours de l'année...

Un nouveau bureau s'est constitué, lors de l'assemblée générale du 16 septembre dernier. Il est composé de 8 membres.

Présidente : Katell FRANCES

Vice-président : Jean-Luc BAILLE

Trésorière : Alexandra GUENAN

Vice-trésorières : Nathalie PRUNEAU et Imane ACHIR

Secrétaire : Rozenn VOLANT

Vice-secrétaires : Olivier SALAUN et Aude DERU



Nous profitons pour remercier toutes les personnes qui nous soutiennent chaque année, lors de nos actions.

Les membres du CLPE

L'école

L'école publique « Les Hirondelles » a débuté l'année scolaire avec 69 élèves inscrits soit 3 enfants en moins par rapport à l'année précédente.

Martine DELAUNAY, aidée de Lise LARNICOL, prend en charge 22 enfants en petite et moyenne sections. La classe d'Anne-Lise BOUCHER, assistée de Delphine LE TANTER, compte 23 élèves de grande section, CP et CE1 et celle de Kristell LE GOFF, 24 élèves de CE2, CM1 et CM2.

Depuis la rentrée 2013 et dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, la municipalité propose des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) qui se déroulent les mardis et vendredis de 15 h à 16 h 30.

La majorité des élèves participent à ces activités. Durant l'année scolaire précédente, ont été proposés des activités manuelles, sport, danse bretonne, lecture, initiation à la musique et la mosaïque.

Pour cette année scolaire, les élèves de GS et CP ont pu s'initier à la peinture durant le 1^{er} trimestre, le tri sélectif sera proposé aux CE1 et CE2 du 23 février au 10 avril 2015 ainsi que les activités manuelles, le sport, la mosaïque et la lecture.

L'école publique compte actuellement 3 classes et 69 élèves dont 46 de Tréogat, 14 de Plovan, 4 de Peumerit, 2 de Pouldreuzic, 1 de Tréguennec, 1 de Plogastel Saint-Germain et 1 de Plonéour-Lanvern.

Par contre, 32 enfants de Tréogat sont scolarisés dans les communes extérieures : 25 à Plonéour-Lanvern dont 22 dans le privé, 4 à Tréguennec, 3 à Pouldreuzic dont 2 dans le privé.

Infections à méningocoque C Risque plus élevé dans le Finistère



On note une augmentation progressive de la survenue des cas d'infection à méningocoque C dans notre département, 25 cas depuis le début de l'année 2012, c'est 7 fois plus que la moyenne nationale.

Le méningocoque C

Cette bactérie peut provoquer des infections dont les formes les plus graves sont une méningite ou une septicémie. Le vaccin est la protection la plus efficace contre le méningocoque C.

Intensification de la vaccination des 1 à 24 ans – Une seule dose suffit

Depuis 2010, le vaccin est recommandé et remboursé à 65 % par la Sécurité Sociale pour tous les jeunes de 1 à 24 ans. Le pourcentage de jeunes vaccinés a fortement progressé dans le Finistère cette année mais reste encore insuffisant, surtout après l'âge de 10 ans (80 % pour les 1 à 4 ans ; 60 % pour les 5 à 9 ans ; 48 % pour les 10 à 14 ans ; 27 % chez les 15 à 19 ans et 9 % pour les 20 à 24 ans).

Dans ce contexte, nous vous recommandons de vérifier dans le carnet de santé si votre enfant a bien reçu une dose d'un des 3 vaccins contre le méningocoque C commercialisé en France : MENINGITEC®, MENJUGATEKIT®, NEISVAC®, (le MENINVACT, vaccin anciennement commercialisé peut également y figurer)

Faites-vous vacciner par votre médecin traitant ou votre pédiatre

Dans le Finistère, 2 centres sont également accessibles au public pour des vaccinations complètement gratuites :

Brest – Centre Hospitalier Universitaire, site de la Cavale Blanche – sur rendez-vous 02.98.14.50.39

Quimper – Centre hospitalier, sur rendez-vous 02.98.52.65.16

Ainsi que les centres de PMI pour les moins de 6 ans.



ADIL / AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

ADIL

Avant de louer, d'acheter ou de construire, vous pouvez consulter gratuitement l'ADIL du Finistère (Agence départementale d'information sur l'habitat) dont la mission est d'apporter gratuitement au public un conseil complet et personnalisé pour toutes les questions liées au logement.

Consultation des juristes de l'ADIL par téléphone, par internet, par courrier ou sur rendez-vous.

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, fermé le jeudi matin.

23 Rue Jean Jaurès 29000 QUIMPER – Tél. 02.98.46.37.38 – www.adil29.org

Permanences des juristes sur la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden

- ✓ Pouldreuzic – Communauté de Communes – 2A Rue de la Mer : chaque 1^{er} mercredi du mois de 14 h à 17 h.
- ✓ Plonéour-Lanvern – Mairie : chaque 3^{ème} vendredi du mois de 9 h à 12.

INSTALLATION DE DETECTEUR DE FUMEE

Afin de prévenir les risques d'incendie, tous les logements devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé au plus tard le 8 mars 2015.

Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604.

Les détecteurs utilisant l'ionisation sont interdits, car ils sont radioactifs.



NOUS CONTACTER



ASSOCIATION CAP SOLIDARITÉ OUEST CORNOUAILLE

17A, rue des Genêts
29710 Plözévet
Tél : 02 98 70 86 32
Email : cap.solidarite@laposte.net
Site Internet : capsolidarite.blogspot.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BOUTIQUE

☉ Du mercredi au dimanche, de 14h00 à 18h00.



HORAIRES D'APPORTS D'OBJETS

N'hésitez pas à nous contacter pour vérifier notre présence.

- ☉ Lundi et mardi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00,
- ☉ Mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00,
- ☉ Samedi, de 14h00 à 18h00.

PARTENAIRES



- Ne pas jeter sur la voie publique -

- CAP SOLIDARITÉ -

OUEST CORNOUAILLE

LA RÉCUP' SOLID'AIR

En 2009, des citoyens d'Ouest Cornouaille ont fait deux constats :

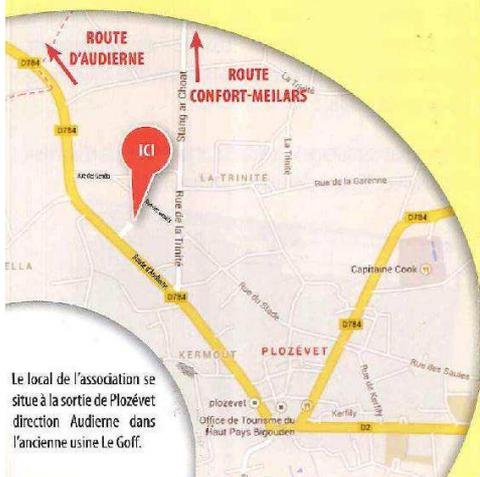
- ☉ Des objets réutilisables sont jetés,
- ☉ Des personnes n'ont pas les moyens de se meubler.

Ils ont donc créé l'association CAP SOLIDARITÉ OUEST CORNOUAILLE !

ACTION SOCIALE

L'association propose une aide aux personnes en difficulté sur le territoire de l'Ouest Cornouaille à travers un soutien matériel à l'emménagement. **Ce sont vos dons qui permettent cette aide !**

L'activité de CAP SOLIDARITÉ OUEST CORNOUAILLE permet de pérenniser des emplois non délocalisables.



Le local de l'association se situe à la sortie de Plözévet direction Audierne dans l'ancienne usine Le Goff.



UNE RESSOURCERIE : KEZAKO ?

La ressourcerie a l'objectif de réduire, réutiliser et recycler les déchets. Cela au travers de 4 fonctions :

- ☉ La collecte des déchets,
- ☉ La valorisation des déchets,
- ☉ La revente pour un réemploi à prix solidaire,
- ☉ La sensibilisation à la réduction des déchets.

OÙ AGISSONS-NOUS ?

Notre territoire d'action se compose des Communautés de Communes :

- ☉ du Haut Pays Bigouden,
- ☉ du Cap Sizun - Pointe du Raz,
- ☉ de Douarnenez Communauté.

RÉCUPÉRATION

L'association a mis en place différents modes de collecte :

- ☉ **Apport en déchèteries.** Des caissons sont à votre disposition dans les déchèteries de :
 - Douarnenez,
 - Pont Croix,
 - Pouldreuzic,
 - Plonéour-Lanvern.

N'hésitez pas à vous adresser au gardien.

- ☉ **Apport au local de l'association** (voir horaires au verso).
- ☉ **Sur Rendez-vous** (uniquement pour de gros volumes).

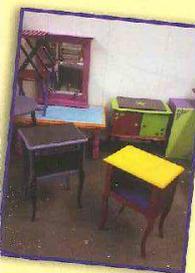


QU'EST-CE-QU'ON RÉCUPÈRE ?

De façon générale, ce sont des objets qui peuvent encore servir ou qui nécessitent de petites réparations.



LA VALORISATION



Dans nos ateliers nous trions, nettoyons, réparons les objets récupérés afin de leur donner une deuxième vie. Cependant, certains des objets récupérés devront passer par des filières de recyclage avant de commencer leur deuxième vie.

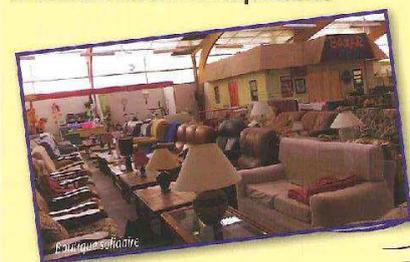
Envie de participer à notre action ? N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous investir !

LA BOUTIQUE SOLIDAIRE

Cap Solidarité Ouest Cornouaille c'est aussi une boutique ouverte à tous et à prix solidaires ! (voir plan et horaires au verso).

Les ventes permettent de financer les emplois, les locaux et les autres charges de l'association. **Venez visiter, échanger avec les bénévoles ou donner un coup de main !**

Votre achat encourage la solidarité et participe à la réduction des déchets. **Vous achetez responsable !**



UN DOUTE ? N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER !

DECLARATIONS DE PERTE DES PERMIS DE CONDUIRE

Depuis la mise en service du nouveau permis de conduire sécurisé, les services de police et gendarmerie ont cessé d'enregistrer les déclarations de perte des permis de conduire qui sont désormais reçues et enregistrées uniquement dans les préfectures et sous-préfectures raccordées au Système National des Permis de Conduire (S.N.P.C.), à savoir les sous-préfectures de Brest, Morlaix et Préfecture de Quimper. Les déclarations de perte de permis de conduire entraînent la délivrance d'un récépissé par les préfectures et sous-préfectures tenant lieu de permis de conduire pendant deux mois en application de l'article R.233-1 du code de la route. L'enregistrement des déclarations de vol demeure quant à lui de la stricte compétence des services de police et de gendarmerie, cette compétence se justifiant par le caractère délictueux des faits et par leur intérêt au titre de la police judiciaire.

QUELQUES PETITS RAPPELS

TRI SELECTIF

Il a été constaté de nombreuses incivilités au niveau du tri des déchets ménagers. Stop aux dépôts sauvages, poursuivons nos efforts.

A la déchèterie

DÉCHETS ACCEPTÉS

- encombrants, inertes, bois, métaux
- gravats, déchets végétaux, cartons à plat, huile minérale*
- huile végétale*, lampes*, verre, piles*
- batteries, déchets dangereux*

DÉCHETS REFUSÉS

- Déchets amiantés, bouteilles de gaz, extincteurs, liquides de déterse, produits explosifs, soudures.

HORAIRES

Déchèterie de Poulfrizou:
 lundi..... 9h à 12h / 14h à 18h
 mardi..... 9h à 12h / 14h à 18h
 mercredi... 9h à 12h / 14h à 18h
 jeudi..... 9h à 12h / 14h à 18h
 vendredi... 9h à 12h / 14h à 18h
 samedi.... 9h à 12h / 14h à 18h
 dimanche et jours fériés... fermée

Déchèterie de Plonéour-Lanvern*:
 lundi..... fermée
 mardi..... 14h à 18h
 mercredi... 14h à 18h
 jeudi..... 14h à 18h
 vendredi... 14h à 18h
 samedi.... 9h à 12h / 14h à 18h
 dimanche et jours fériés... fermée

TARIFS

Au delà d'un m³, les professionnels y compris les auto-entrepreneurs et les prestataires de service payés en C.E.S.U sont facturés au tarif de :
 - 18 € le m³, encombrants, gravats, bois et autres inertes
 - 6 € le m³, déchets végétaux.

CONSEILS

- Pensez à bien sécuriser votre chargement sur la route, notamment avec les remorques pour éviter tout risque d'accident! Un fillet ou une bâche suffit.
- Evitez les aller-retours à la déchèterie! Le paillage et le compostage permettent d'utiliser ses déchets végétaux au jardin...
- Seules les ampoules à économie d'énergie doivent être apportées à la déchèterie. Les ampoules à filament sont à jeter avec les ordures ménagères.
- Des caissons sont à votre disposition pour donner les objets encore en bon état à notre association partenaire.
- Des bennes textiles sont également à votre disposition en déchèterie et sur tout le territoire pour les vêtements, chaussures et la maroquinerie dont vous ne vous servez plus.

A l'attention des Gourilzonnois(es)

Dans le cadre de la convention signée entre Quimper Communauté et la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, la population de Gourilzon peut accéder librement à la déchèterie de Guengat. Le règlement intérieur de Quimper Communauté devra y être respecté.

OÙ EN EST VOTRE PERMIS DE CONDUIRE ?

Suivez les différentes étapes en temps réel de la fabrication de votre permis de conduire sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)

permisdeconduire.ants.gouv.fr

Vous pouvez être alerté de la disponibilité de votre permis par mel ou par sms

permisdeconduire.ants.gouv.fr

COLLECTE DU PETIT MATERIEL DE BUREAU

Des boîtes de collecte de stylos, marqueurs, feutres, correcteurs... sont mises à la disposition des habitants souhaitant faire un geste de plus pour le tri et l'environnement en mairie et à l'école.

TRAVAUX DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses (liste non limitative), ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30,
 - les samedis de 9 h à 19 h,
 - les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.
- Arrêté préfectoral n° 2012-0244 du 1^{er} mars 2012



INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Les personnes nouvellement installées sur la commune doivent s'inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre.

MA RUCHE : JE LA DECLARE !

La localisation des ruches est indispensable pour un **suivi sanitaire** efficace en apiculture. La déclaration annuelle des ruches permet cette localisation. Le législateur ne s'y trompe pas en la rendant obligatoire depuis 2010. Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent donc **obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année**, et ce, dès la 1ère ruche. Faire cette déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver.

Comment déclarer ses ruches ?

Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1er novembre.

• de préférence par Internet sur le site <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure> (Cela dès la deuxième déclaration...)

• ou auprès du GDS par une déclaration "papier". Il suffit de remplir un formulaire **CERFA n° 13995*02** (disponible sur le site internet https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13995.do ou sur demande à votre GDS départemental.)

Pour les primo-déclarants, la déclaration peut se faire toute l'année mais exclusivement " par papier ".

La déclaration annuelle des ruchers : Un geste citoyen et responsable

De ce geste simple s'en suit des faits sanitaires essentiels. Vous participez concrètement à la lutte contre les maladies (Plan de Maîtrise contre le varroa, lutte contre loque américaine....) et à l'optimisation du réseau d'épidémiosurveillance du trouble des abeilles.

Pour nous apiculteurs bretons la déclaration de novembre doit devenir une habitude.

TRAVAUX D'ELAGAGE SUR DES PLANTATIONS SITUÉES A MOINS DE 3 METRES DES LIGNES ELECTRIQUES

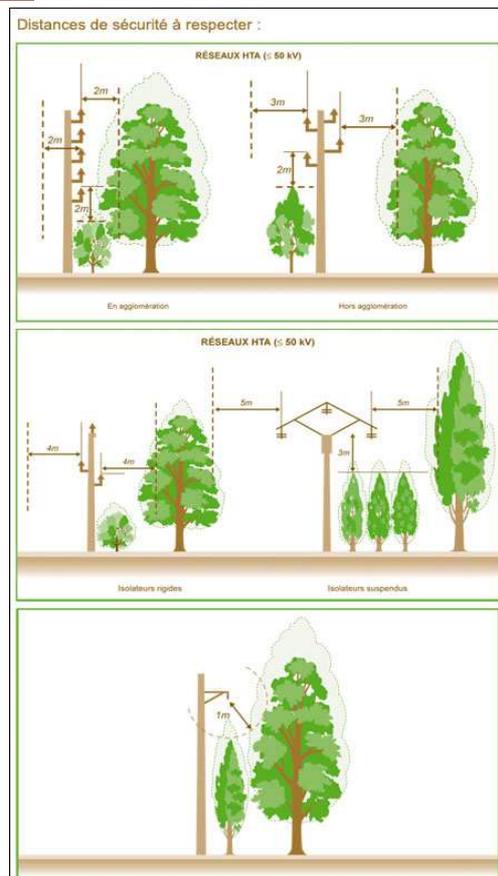
Suite aux tempêtes successives qui ont eu lieu l'hiver dernier, voici un petit rappel concernant les travaux d'élagage des plantations situées à proximité des lignes électriques :

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage si les trois conditions suivantes sont réunies :

- La plantation de l'arbre est postérieure à la ligne électrique.
- L'arbre ne respecte pas les distances prescrites par l'Arrêté interministériel du 17 mai 2001 : basse tension nu à 1 m, haute tension nu à 2 m, câble isolé : pas de frottement.
- Cet arbre planté en domaine privé déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique (article 25 du décret du 14 mars 1965, chapitre IV).

Dans ce cas, l'élagage des végétaux correspondants est à la charge financière du propriétaire. Il est réalisé par ses soins ou par une entreprise agréée de son choix

Le propriétaire qui envisage d'effectuer des travaux d'élagage sur des plantations situées à moins de 3 mètres des lignes électriques doit en faire obligatoirement la demande écrite, dite « Demande de renseignement », auprès du représentant local d'ERDF – N° de fax : 02.99.03.55.97 ou par mail : erdf-grdf-urebretagne-dict@erdf-grdf.fr
Pour plus d'informations : dépliants disponibles en mairie.



PERMANENCES DES CONCILIEATEURS



A Pont-l'Abbé, Maison des Associations.

Madame Chantal LE PAPE assure une permanence le mardi de 9 h 30 à 11 h 30 et Monsieur Georges LE MOAL, le jeudi de 9 h 30 à 11 h 30.

Une prise de rendez-vous n'est pas nécessaire pour se présenter à ces permanences.

Le conciliateur de justice a pour but de trouver une solution amiable pour un différend sur des droits entre deux parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il ne peut intervenir qu'avec l'accord de toutes les parties et pour une durée limitée.

Le conciliateur de justice peut intervenir pour des conflits d'ordres civil, commercial, social ou rural tels que :

- problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen) ;
- différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux ;
- litiges de la consommation ;
- impayés ;
- malfaçons de travaux.

Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden (CCHPB)

Dans le cadre des compétences qui lui ont été transférées par les communes, la communauté de communes a un rôle essentiel au service des habitants du territoire :

Gestion des déchets, de l'eau, de l'assainissement, entretien de la voirie, politique culturelle et actions en direction des jeunes, entretien des sentiers de randonnée, aide au développement économique à travers l'aménagement de zones d'activités, financement du haut débit, surveillance des plages, interventions sur le littoral... Sans oublier les équipements communautaires (Salle de l'Avel-Dro à Plozévet, la Halle Raphalen à Plonéour et le centre nautique à Pouldreuzic – Penhors) et le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) qui gère deux maisons de retraite (Plozévet et Pouldreuzic)



En 2015, de nouvelles actions verront le jour à travers la mise en oeuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH), notamment l'attribution d'aides au ravalement dans les bourgs et le lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

La CCHPB prendra également en charge l'instruction technique et administrative des autorisations d'urbanisme en remplacement des services de l'Etat (DDTM) qui n'assureront plus ce service gratuit à compter du 1^{er} juillet 2015. Ce changement n'aura aucun impact pour les pétitionnaires qui déposeront toujours leurs demandes en mairie. Il ne s'agit pas d'un transfert de compétence, la délivrance des autorisations relevant toujours du maire.

Pour les petites communes comme la nôtre, il est évident que nous ne pourrions assumer, à notre niveau, toutes les compétences citées ci-dessus. Pour continuer à avancer, une réflexion est par ailleurs en cours sur la mutualisation des moyens entre les communes et la communauté de communes qui est un établissement public de **Coopération Intercommunale** dont l'objet est l'élaboration de projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité. (définition insee).

Photo de groupe des personnes ayant assisté au Repas des aînés



Le CCAS

Ses missions :

Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées.

Il se mobilise (par ordre décroissant d'implication) :

- pour la lutte contre l'exclusion (aide alimentaire)
- pour les services d'aide à domicile
- pour la prévention et l'animation auprès des personnes âgées
- pour le soutien au logement
- pour la petite enfance
- pour l'enfance et la jeunesse
- pour le soutien aux personnes en situation de handicap

Il apporte son soutien technique et financier à des actions sociales d'intérêt communal gérées par le secteur privé.

Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (aide médicale – CMU, RSA, APA, ... et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes (conseil général, préfecture,...). Au niveau de Tréogat, les demandes sont instruites directement par les autorités décisionnelles sauf pour l'aide sociale gérée par le Conseil Général. Cependant, le CCAS peut apporter un soutien dans l'élaboration des dossiers.

Il intervient dans l'aide sociale facultative : colis alimentaire, chèque d'accompagnement personnalisé, service de portage à domicile (repas,...).

Le nouveau conseil d'administration

De gauche à droite : Sylvie LE BRUN, adjointe aux affaires sociales, Claude HENAFF, Loïc PETILLON, Pierre LE BERRE, Président, Annie LANNOU, Irène BUREL et Joseph HERRY.
Absentes sur la photo : Michèle BEC et Jocelyne BILIEU



REPAS DES ANCIENS



Samedi 13 septembre, le repas des aînés s'est déroulé dans une ambiance festive et amicale au restaurant Coat Hellenn de Plonéour-Lanvern. Plus de cinquante aînés ont passé un après-midi agréable, animé par les musiciens locaux et les jeunes et dynamiques danseuses Anna et Hélène du cercle Pleon Paven.

Les Associations

L'Association Multi-Loisirs

Activités manuelles, bricolage, couture, loisirs créatifs : pas de professeur pour ces ateliers, mais un partage de savoir-faire ou découverte de techniques nouvelles (peinture paysanne, mosaïque, patchwork, tricotin...)

Venez nous rejoindre pour vous rendre compte les lundis de 14 h à 16 h 30 à la mairie.

Participation financière de 20 € l'année (plus achat de petit matériel éventuellement suivant les activités).

Absente sur la photo : Danièle Bouby, présidente



L'Association Tregad Kost An Aod



En cette année 2014, l'association a un peu étoffé ses activités en organisant le 28 Juin une journée galoche avec randonnées et promenades en calèche pour les enfants. Cette animation proposée à la population communale s'est avérée très conviviale même si le soleil s'est fait attendre. Nous espérons renouveler cette manifestation en 2015.

L'association a participé au marché du terroir du 13 août au cours duquel elle tenait la buvette espace festif pour cette rencontre des commerçants et producteurs de la région.



En soirée, François et Thomas, jeunes sonneurs nous ont fait profiter de leur talent.



Le 6 septembre les habitants du littoral toutes générations confondues se sont réunis autour d'une table. Depuis 7 ans, le repas annuel à Kost An Aod devenu incontournable. Les participants ont pu apprécier les entrées variées, le gratin dauphinois et le cochon grillé de Kerléoguy. Après les gâteaux et le café, la fête s'est poursuivie avec l'inévitable galoche et des jeux pour les enfants nombreux dans le quartier.

La Bibliothèque municipale

Association des Amis de la Bibliothèque

La bibliothèque municipale est gérée en application d'une convention avec la commune par l'Association des Amis de la Bibliothèque. Dans ce cadre, les bénévoles de l'association assurent l'ensemble de son fonctionnement. Le budget est alimenté par la subvention de la commune et les cotisations des adhérents.

L'Association a continué son bonhomme de chemin en 2014 avec des bénévoles toujours aussi motivés et des lecteurs assidus. L'ouverture le samedi matin et le mercredi soir semblent correspondre aux attentes des abonnés.

Le nombre de livres mis à disposition des lecteurs augmente régulièrement grâce aux achats effectués et aux dons. La collection de la bibliothèque municipale est complétée par les livres prêtés par la Bibliothèque du Finistère qui sont renouvelés semestriellement.

La bibliothèque propose désormais le prêt de CD de musiques variées. **Afin d'augmenter la collection, des dons seraient acceptés avec plaisir.**

L'informatisation lancée en début d'année a pris un peu de retard du fait de l'élection du Président au poste de maire... On ne peut pas être sur tous les fronts...

L'objectif est d'être opérationnel au premier janvier prochain grâce au travail d'enregistrement des documents effectué par une équipe de bénévoles.



Important : la bibliothèque municipale et la bibliothèque de l'école sont indépendantes et possèdent des collections de livres différentes.

Les ateliers d'activités créatives, organisés à chaque petite vacance scolaire, connaissent toujours le



même succès. Merci aux bénévoles qui en assurent la préparation notamment à Jean-Pierre Dorval de Plovan et à Christiane Friant de Pouldreuzic et à toute l'équipe qui assure l'animation des ateliers et qui fournit les goûters.

L'association a continué à animer l'atelier lecture aux enfants de l'école dans le cadre des TAP (activités périscolaires organisées par la commune dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires). Cet atelier est animé

principalement par Jean Pierre Dorval et a lieu le vendredi après-midi de 15h à 16h.

La bibliothèque est aussi un lieu de rencontre et d'échanges, n'hésitez pas à entrer, même si vous n'êtes pas adhérent.

Les bénévoles qui assurent les permanences sont à votre écoute pour prendre en compte vos goûts lors du choix des livres (emprunt au bibliobus ou achats).

De nouveaux bénévoles seraient les bienvenus. Ainsi que de nouveaux abonnés bien entendu.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque : Samedi matin de 10h à 12h et Mercredi soir de 17h à 19h

Tarif (Adhésion du 1^{er} janvier au 31 décembre)

Famille : 11 € Personne seule : 7 € Unenfant : 4 € (Assistantes maternelles)

L'Association des Anciens Combattants

A travers leur participation aux cérémonies commémoratives, les anciens combattants veulent rendre un hommage solennel aux morts pour la France lors des différents conflits.

Dans le contexte actuel de tension auquel les nations sont confrontées, ils soutiennent les messages de tolérance, de dialogue et de fraternité entre les peuples afin de préserver la paix à laquelle le monde aspire.



L'Association Dilé

Actualités 2014

Jean Viars, vice doyen des hommes de Tréogat, devancé par Alain Durand, d'un mois son aîné, a fêté cette année ses 90 ans. Toujours très actif mais craignant ne plus pouvoir assumer pleinement ses fonctions de président de DILé, il a décidé de laisser la place vacante pour un plus jeune et c'est le Dr Serge Moulin, de Plonéour, qui le remplace maintenant à la tête de cette association qui vient en aide aux populations si défavorisées de Tiébélé au sud du Burkina Faso.

Mais, pour Jean Viars, il n'était pas question de ne pas célébrer comme il se doit cette passation de pouvoir. Après 11 ans au service des plus démunis, il rêvait de réaliser un coup d'éclat. Il s'est donné comme gageure de réunir suffisamment d'argent pour réaliser une dizaine de forages. Et là où seules des associations aux moyens importants pouvaient espérer relever ce défi, il a réussi. L'Agence de l'eau Loire Bretagne, à laquelle se sont joints le Conseil général du Finistère, le Conseil régional de Bretagne et la Communauté des communes du Haut Pays Bigouden ont accepté de conjuguer leurs efforts financiers pour ce projet qui a été baptisé « TiébéléDiléDix ».

D'ici à la fin de l'année 5 forages seront terminés, les cinq autres verront le jour dans le courant de l'année 2015. Chacun apportera de l'eau pour 700 à 1 400 habitants selon les villages ce qui fera au total près de 12 000 personnes qui auront accès à l'eau potable. Finie la corvée d'eau pour les femmes et les jeunes filles, finie la consommation d'eau polluée qui véhicule nombre de maladies endémiques.

Il fallait aussi continuer à soutenir les actions en cours en assurant une aide financière aux Dominicaines qui luttent contre la mortalité infantile, à l'association qui soutient les malades du sida et à celle qui gère le micro crédit des femmes afin d'étendre le système qui s'avère très apprécié, etc. DILé a aussi participé à la création d'une école de couture qui permettra à des jeunes filles tôt déscolarisées de s'assurer une indépendance financière.

Malgré des résultats très satisfaisants, les bénévoles de DILé, comme ceux de toutes les associations caritatives qui opèrent actuellement en Afrique sub saharienne, ne peuvent plus remplir leur mission correctement en raison à la fois de l'extension de la fièvre Ebola et de la présence de groupes peu aimables à l'encontre des occidentaux en général et des français en particulier. Bien que le Burkina Faso semble épargné par ces fléaux, nous suivons les recommandations du ministère des affaires étrangères qui nous conseille de surseoir à tout voyage dans ces pays. Le travail accompli au cours des missions est indispensable, les annuler complique bien sûr notre travail.



Les Pongistes Bigoudens

Les Pongistes Bigoudens sont nés de la fusion des clubs de Tréogat, Pouldreuzic et Landudec il y a 13 ans.

Aujourd'hui, le club compte une soixantaine de licenciés de tout âge qui peuvent jouer en compétition ou en loisirs.

Les entraînements se déroulent à la salle de sport de Pouldreuzic le mercredi et le vendredi et les compétitions le week-end.

Actuellement, le club compte six équipes seniors, une équipe en régionale féminine et deux équipes jeunes entraînées par une personne diplômée.

Le bureau est composé de :

Président : Tony CANEVET secondé par Magali CALLOC'H

Vice-président ; Grégory GOURDIS et Patrick LE PAPE

Trésorières ; Laëtitia LE BRUN et Marion LE CORRE

Secrétaire: Lambert LE SAUX et Franck SALLENDRE.



Podium de Patrick LE PAPE et Grégory GOURDIS lors des championnats du Finistère vétérans en novembre à Pouldreuzic

A vos agenda :

Le 31 janvier 2015, le club organise son traditionnel cassoulet à emporter qui, cette année, sera confectionné par les membres du club. La vente aura lieu à la salle multifonctions de 17 h 30 à 19 h sur réservations (les cartes seront en vente dans les commerces). Le matin vente à Pouldreuzic sur le marché.

Le dernier dimanche d'avril, Troc et puces à Pouldreuzic suivi à la mi-mai des finales des challenges Conseil Général et Penn Ar Bed et du tournoi régional le 1er dimanche de septembre.



Le club à pour projet de s'associer avec celui de Plonéour afin d'organiser les championnats du Finistère au printemps 2016 au site Raphalen sur 55 tables où plus de 500 pongistes finistériens seront attendus.

Contact : 06.63.03.58.71 ou tony.canevet@orange.fr

Titre de champion pour l'équipe 2 du club en D1 en mai 2014

Mylhan CANEVET, 6 ans, plus jeune joueur du club



Association « CLAVI » Club Artistique du Vitrail

L'association basée dans la commune depuis six ans, ouvre ses ateliers toutes les semaines le mercredi de 10h à 18h dans la salle multifonctions, d'octobre à juin.

Environ cinquante adhérents s'initient dans une ambiance conviviale à la fabrication de différents objets en vitrail et réalisent de véritables œuvres d'art qui sont exposées dans la salle le troisième dimanche de juin. Une tombola est organisée à l'occasion de cette exposition.

La fin de l'année s'achève par une sortie en car et un repas.

Le nombre d'adhérents augmente tous les ans et il convient de noter qu'il ne s'agit pas d'une activité réservée aux femmes, de nombreux hommes y participent également.

Adhésion annuelle : 70 € Participation journalière aux frais : 7 €

Pour les personnes qui travaillent, des séances pourraient être organisées le soir

Contact : Marie-Claude Hénaff – 06.20.61.14.43 – henaff.mc@wanadoo.fr

L'Association organise pour la première fois un marché de Noël nocturne le vendredi 19 décembre de 17 h à 22 h dans la salle multifonctions. Un vin chaud vous attend...



Les Marcassins Sportifs

Les Marcassins présentent tous les dimanches une équipe A et une équipe B, Le club a enregistré 2 départs pour 8 nouveaux joueurs.



Les spécialistes de la cuisson du sanglier et les bénévoles.



Le club a proposé pour la deuxième fois un couscous à emporter avec 360 parts. Pour la dix-septième édition, le repas des Gaulois a une nouvelle fois été couronné de succès : 1 250 repas servis à table par une centaine de bénévoles, joueurs et dirigeants.

Chaque année, les Marcassins participent également activement à la réussite du Téléthon.

Le Bureau pour la saison 2014-2015 se compose ainsi : Président : Raymond LE GOFF, Vice-président : Ronan QUINIOU, Secrétaire : Stéphane LANNOU, Secrétaire adjoint : Johann BUREL, Trésorier : Rémy PLOUZENNEC, Trésorière adjointe : Annie LANNOU, Membres : Christophe GARREC, Daniel GLEHEN, Anthony LE GOFF, Gérald FAOU, Vincent DANIEL, Thierry QUEFFELEC, Xavier LE GOUILL et Daniel FLORENT.

A l'occasion de la journée de la femme, les Marcassins ont mis trois femmes à l'honneur : Annie LANNOU, trésorière adjointe, Aurélie GOUZIEN, responsable des casses-croutes durant de nombreuses années et Nelly Burel, secrétaire pendant plusieurs saisons et toutes trois toujours bénévoles lors du repas des Gaulois.



De gauche à droite : Rémi Plouzenneec (trésorier), Raymond Le Goff (président), Annie Lannou, Ronan Quiniou (vice président) et Aurélie Gouzien. Nelly Burel est absente sur la photo.



L'équipe A

De gauche à droite debout : Daniel Florent, Raymond Le Goff (président), Vincent Daniel, Christophe Garrec, Fethi Mahmoudi, Florian Pavec, Arangel Simic, David Le Bellec et Philippe Burel (arbitre assistant)

Accroupis : Stéphane Queffelec, Luc Gloaguen, Tony Le Bec, Julien Ballet, Nicolas Goascoz, Yann Garrec (capitaine), Romain Rolland, Roméo Péron et Stéphane Péron (soigneur).



L'équipe B

Debout : Christophe Garrec (coach), Stéphane Lannou (secrétaire), Jovan Garrec, Gérald Faou, Benoit Labbez, Anthony Le Floch, Gaël Carval (Capitaine), Nicolas Le Floch, Cédric Janvier et Bernard Kerloch (arbitre assistant)

Accroupis : Thierry Queffelec, Romuald Deniel, Daniel Glehen (Coach), Nicolas Peteers, Anthony Le Goff (coach), Bruno Boedec, Johann Burel (secrétaire adjoint) et Arnaud Le Borgne.

Il y a longtemps



Aqueduc de Kergalan



Soldats de Rommel

Sur la plage de Tréogat, apparaissent parfois d'étranges triangles en béton disposés régulièrement. Ce sont les "soldats de Rommel" implantés en 1944 pour y gêner le débarquement éventuel des barges alliées.

Commerçants, artisans et services de Tréogat

ARTISANS

ABI DUFOUR
Menuiserie – Maçonnerie
Tourne-Ici
06.82.34.48.87

BALOUIN Jean-Luc
Menuiserie
Penlann
02.98.87.64.92
balouin.menuiserie@free.fr

LAUDEN Denis
Travaux forestiers
Lesvéguen
02.98.87.64.10

LE BRUN Bernard
Chauffage-Sanitaire-Electricité
Lespoul
02.98.82.64.56

LE DRU Paysages
Paysagiste
2 Rue des Alizés
02.98.87.36.40
06.86.17.52.88

NIEL Sven
Charpente-Menuiserie
Penlann
02.98.87.79.70
sven.niel@wanadoo.fr

POCHIC André
Etanchéité
4 Rue des Châtaigniers
02.98.87.60.83

TANNEAU Michel
Garage automobiles
7 Grand Rue
02.98.87.60.85

VAN THIELEN Yves
Electricité YFFIC Elec
Lesvagnol
02.98.82.36.78
yves.vth@gmail.com

COMMERCES

BENSOUSSAN Gérard
Les Tisanes de Ker-Eol
Ker-Eol
02.98.87.68.73

GOURLAOUEN René
Charcuterie Bio à la ferme
Kerléoguy
02.98.82.63.41

HUYGHE Marcelle
Antiquités
Pencleuz
02.98.87.70.76

Le Relais
Bar-tabac
20 Grand Rue
02.98.87.79.71

RESTAURATION

Restaurant Vince et Versa
5 Grand Rue
02.98.82.62.99

Rom Pizz – BRUZULLIER Romuald
Pizzas à emporter – le dimanche soir
Près du Relais – 06.13.09.16.92

SERVICES

ABR Taxi
02.98.82.62.69
06.37.17.66.77
taxi.balem@wanadoo.fr

GOYAT Sébastien
Alsione Informatique
Penhors
02.98.87.63.52

LE CORRE Jean-Yves
Sophrologue
Trunvel
02.98.82.69.68
sophrologiequimper.e-monsite.com

Informatique FP-net Multimédia
FAOU Patrice
Lahadic
02.98.87.60.77
06.67.46.48.68
patrice.faou@gmail.com

VOLANT Fabien
Taup'Green – Taupier
5 Rue des Genêts
07.61.30.24.02
contact-finistere@taupgreen.com



Directeur de publication : Pierre LE BERRE

Conception et réalisation : Mairie de Tréogat - Fabienne FAOU

Comité de rédaction : Pierre LE BERRE, Guy BUREL, Luc GLOAGUEN et Joseph HERRY

Site Internet : www.treogat.fr